

Catherine Dumas

*Sénatrice et Conseillère de Paris
Présidente du Club Parlementaire de la Table Française*

De la fourche à la fourchette le Repas Gastronomique des Français

Le repas gastronomique des Français a été reconnu par l'Unesco et inscrit au Patrimoine Mondial de l'Humanité. Vous vous êtes personnellement battue pour cette reconnaissance, qui a été couronnée de succès. Quelles retombées en attendez-vous ?

J'ai suivi ce dossier depuis le début. Le rapport que j'avais remis était fait pour éclairer la démarche soutenue par le Président de la République et à l'époque, j'étais un peu seule...

Cette reconnaissance est une démarche nouvelle dans le sens où les conventions immatérielles étaient faites pour les pays du Sud qui n'avaient pas de monuments ou de bâtiments matériels à sauvegarder, mais plutôt des traditions.

Nous avons rencontré de ce fait des réticences de la part des autres pays et de l'Unesco. Il a fallu expliquer notre démarche.

Il s'en est suivi une concertation avec tous les acteurs de la filière, des grands chefs aux petits métiers. La préinscription a suscité un véritable engouement. Désormais la reconnaissance de l'Unesco nous contraint à un cahier des charges exigeant.

La cuisine n'est bien sûr pas en péril, mais nécessite des actions pour que ce patrimoine - le Repas Gastronomique des Français - ne disparaisse pas avec les nouveaux modes de consommation. Le point fondamental que nous devons engager est une éducation du goût envers les jeunes générations qui doivent se réapproprier les produits de bases de la cuisine française.

Je souhaite même que les programmes scolaires consacrent un créneau à l'éducation du goût. Une autre piste à approfondir est celle de la restauration collective qu'il convient d'améliorer en favorisant, à titre d'exemple, les produits locaux. Il conviendrait de prendre des dispositions réglementaires, de faire en sorte que les élus locaux soient plus concernés.

Vous avez créé le Club de la Table Française qui compte plus de 300 parlementaires. Quels sont vos prochains combats ?

Le Club Parlementaire de la Table Française regroupe en effet 316 parlementaires à ce jour, des députés et des sénateurs, de droite comme de gauche. Sa vocation est de réfléchir avant de légiférer sur l'ensemble des sujets qui vont "de la fourche à la fourchette" et de créer des liens avec tous les acteurs de la filière.

Nous avons également une vocation de réaction par rapport à la réglementation de Bruxelles, avec déjà à notre actif certaines actions dont, notamment, notre combat pour le vin rosé. Par ailleurs nous avançons aussi sur la création d'une chaîne de télévision sur le vin !

Dans le cadre des débats parlementaires sur le budget de l'Etat vous avez obtenu la prolongation pour 2011, sur deux années supplémentaires, du crédit d'impôt "création" en faveur des entreprises artisanales des métiers d'art, et cela à l'unanimité...

Chaque parlementaire est concerné par les métiers d'art. La situation est très différente suivant les branches. Il existe 217 métiers, qui vont de la restauration du patrimoine aux bijoux, en passant par la Porcelaine.

Un des soucis majeurs concerne le risque de disparition de certains d'entre eux. Nous devons continuer à former des jeunes à ces métiers. Certains subissent la concurrence internationale comme la porcelaine, mais la France se défend bien.



En tant que sénatrice de Paris, que pensez-vous des projets du "Grand Paris" et des volontés de la Mairie de supprimer une partie de la circulation automobile sur les voies sur berges ?

J'ai beaucoup travaillé au sein de la Commission spéciale, notamment sur les sujets qui me sont chers, tels la Culture et les métiers d'art. A ce propos, l'idée d'un pôle culturel en Seine-Saint-Denis a été acté. Les Puces de Saint-Ouen méritent également un traitement spécial et d'être mieux desservies côté transport.

Elles ont une véritable valeur patrimoniale qui n'est pas assez mise en valeur et qui recèle de réels trésors. On étudie aussi la desserte Paris/Villepinte qui possède un atout indéniable pour l'organisation de salons, mais est mal desservie. Les transports sont une phase essentielle du Grand Paris. Les voies sur berges sont un projet sympathique sur le papier, mais il faut être conscient que la capitale est une ville économique. Je crains que la Mairie n'ait pas assez réfléchi à l'impact de cette décision...

Pour faire le lien entre Paris, les métiers d'art et la gastronomie, il y a bien sûr le dossier de l'Hôtel de la Marine...

Le bâtiment se situe sur une place prestigieuse chargée d'Histoire et

il ne doit pas être traitée comme un autre lieu, même si la problématique du coût doit être prise en compte. Lorsque j'ai remis mon rapport, j'avais proposé des projets haut de gamme liés aux métiers d'Art.

Deux pouvaient être envisagés :

- la Reconstitution des Tuileries à l'identique, comme il a été fait pour le Château de Berlin, qui servirait également de chantier-école.

- le deuxième, qui avait retenu l'attention du Premier ministre, François Fillon, concernait l'Hôtel de la Marine autour des métiers d'Art.

A l'heure actuelle, le Président de la République a confié une mission sur ce sujet à l'ancien Président Valéry Giscard d'Estaing. Mon sentiment est que nous devons garder le lien avec l'Histoire, mais ce qui n'empêche pas un partenariat avec le privé.

Comment se présentent les sénatoriales pour Paris ?

Il y a en premier les élections cantonales de mars, puis les sénatoriales. Nous sommes dans un moment fort pour la constitution des listes UMP, celles des socialistes sont déjà constituées. Je suis sénatrice sortante et je siège au Conseil de Paris qui compose le collège des grands électeurs.

J'ai obtenu une vraie reconnaissance de mon travail. Il me reste encore beaucoup de choses à faire et j'ai le soutien du Président de groupe et du Président du Sénat. Je suis très confiante.

Jean-Claude Gaudin et les responsables de l'UMP sont d'accords pour reconduire soit les Conseillers de Paris, soit les sortants. Si j'étais désignée pour conduire la liste, j'en serais particulièrement fière.

PROPOS RECUEILLIS PAR
OLIVIER DE TILIÈRE